Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 056-215600248-20260320-A_2026_0017-DE

BRÉHAN

COMMUNE DE BREHAN
4 Rue Saint Louis 56580 BREHAN
Téléphone : 02 97 38 81 31
Courriel : mairie.brehan@brehan.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

En exercice : 19
Présents : 19
Votants : 19

N° de délibération
A-2026/0017

L'an deux mille vingt-six, le 20 Mars à 19 h 30

Le Conseil Municipal de la Commune de BREHAN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Jean GUILLOT, Maire.

Date de convocation : le 16 Mars 2026

PRESENTS : Mr GUILLOT Jean – Mr LORAND Daniel – Mme AUBRY-BELNA Gaëlla – Mr RIVALLAIN Didier – Mme GUYOT Annie – Mr BOULVAIS Sébastien – Mme LAUNAY Estelle – Mme CHARLES Annie – Mr KERGREOHENN Eric – Mme CADIO Claire – Mr ROPERT Guillaume – Mme MACÉ Magalie - Mr BUSSON Ludovic - Mme LE SEYEC Sandrine – Mr BARTHELEMY Miguel - Mme ROBIC Elise – Mr BAUD Loic - Mme LE CORRE Séverine – Mr LÉVÊQUE Gérard

ABSENT EXCUSE : Néant

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme LAUNAY Estelle

OBJET : CREATION D'UN POSTE DE CONSEILLER MUNICIPAL DELEGUES

Mr Jean GUILLOT, Maire de Bréhan, annonce à l'assemblée son intention de désigner Mr Eric KERGROHENN, Conseiller Municipal délégué en soutien du poste d'adjoint à la voirie.

Le conseiller municipal délégué recevra une délégation dans les conditions L2122-18 du Code Général des Collectivités Locales.

Monsieur le Maire soumet à l'approbation de l'assemblée la création du poste de Conseiller Municipal délégué.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité

APPROUVE la création d'un poste de conseiller municipal délégué à la voirie

APPROUVE la désignation de Monsieur Eric KERGROHENN au poste de Conseiller Municipal délégué à la voirie.

Pour copie conforme,
BREHAN, le 23 Mars 2026
Le Maire

MAIRIE DE BRÉHAN
56580 (MORBIHAN)